

FOCUS

CHANTIER DE LA CATHÉDRALE SAINT-VINCENT DE FÉVRIER 2024 À OCTOBRE 2025



CHALON-SUR-SAÔNE
À LA LOUPE



SOMMAIRE

3 UN ÉDIFICE EXCEPTIONNEL

6 UN CHANTIER EXCEPTIONNEL

7 UN MOMENT EXCEPTIONNEL

7 LE PROJET GLOBAL

8 LE PHASAGE DU CHANTIER

8 L'ÉVACUATION ET LA CONSERVATION DES COLLECTIONS

10 PHASE 1 : 2024, LA NEF ET SES COLLATÉRAUX

14 PHASE 2 : 2025, TRANSEPT, CHŒUR, COLLATÉRAL NORD ET COMBLES

Crédit couverture

©Jean-Luc Petit

Maquette

Ville de Chalon-sur-Saône

d'après DES SIGNES

studio Muchir Desclouds 2018

Impression

Ville de Chalon

Document mis à jour octobre 2025

Légende de couverture : Cathédrale Saint-Vincent restaurée à Chalon-sur-Saône, vue intérieure de la nef et du chœur, octobre 2025



1. Vue aérienne du groupe cathédral autour de Saint-Vincent

© Ville de Chalon

2. Vue du groupe cathédral de Chalon-sur-Saône depuis le chevet Gravure de Jean-Baptiste-Lallemand, 1780

© Source gallica.bnf.fr / BnF



UN ÉDIFICE EXCEPTIONNEL

UN GROUPE CATHÉDRAL CONSERVÉ

L'existence d'un évêché à Chalon-sur-Saône est attestée dès 449 et des fouilles ont livré des éléments concernant au moins un édifice antérieur au bâtiment actuel. D'ailleurs, en 879, les textes évoquent un concile qui se tint à Chalon en présence du pape Jean VIII dans la cathédrale carolingienne de la cité.

L'édifice cathédral actuel est élevé à partir de 1080 et s'installe au cœur d'un groupe cathédral.

Or, toute ville possédant un évêché au Moyen Âge est dotée d'un groupe cathédral. Celui-ci comprend, en général, la cathédrale, le palais de l'évêque, les lieux de vie des chanoines (souvent des maisons individuelles organisées autour d'un cloître) mais aussi une école et un hôpital ou hôtel-Dieu destiné notamment aux pèlerins. Ce territoire de l'évêque est, dans certaines villes, entouré de ses propres murailles. Il a la plupart du temps disparu, la cathédrale restant souvent le seul élément conservé de ce vaste ensemble, parfois isolée sur une esplanade.

À Chalon, une part importante de cet ensemble est conservé puisque sont parvenus jusqu'à nous le « *grand cloître* », percé d'une rue, mais toujours entouré de maisons de chanoines, le « *petit cloître* », restauré et réouvert au public en 2019,

mais aussi le palais épiscopal rue de l'Evêché, transformé en lieu d'habitation. Seule l'école épiscopale, remplacée par le « *Collège* » municipal et l'hôtel-Dieu, remplacé par « *l'hôpital des pauvres malades* », ont disparu dès le XVI^e siècle.

UNE ANCIENNE CATHÉDRALE

Le statut de la cathédrale Saint-Vincent est également exceptionnel : c'est aujourd'hui une ancienne cathédrale du point de vue de l'église catholique, mais une simple église paroissiale du point de vue laïc. En effet, le bâtiment, délaissé à la Révolution et transformé en Temple de la Raison, perd son statut de cathédrale. En 1801, quand, à la suite du Concordat, le culte catholique est réimplanté en France, Napoléon souhaite qu'il n'y ait qu'un évêché par département ; or, il existait autrefois trois diocèses en Saône-et-Loire : Autun, Chalon et Mâcon. Il est décidé qu'Autun conservera l'évêché, tandis que Mâcon deviendra préfecture et Chalon sera confortée comme capitale économique du territoire par la construction d'un quai en amont du pont Saint-Laurent.

Toutefois, en 1854, les paroissiens de Chalon et de Mâcon obtinrent que le titre de l'évêque du département soit désormais « *Évêque d'Autun, Mâcon et Chalon* ».



3



4

Au moment de la séparation de l'Église et de l'État, il fut décidé que parmi les édifices catholiques antérieurs à 1905, les cathédrales seraient à la charge de l'État, tandis que les églises paroissiales seraient entretenues par les communes. Chalon-sur-Saône n'ayant pas conservé d'évêque présent à demeure, elle fut donc considérée comme une « église paroissiale », à la charge de la Ville. Il s'agit d'un lieu de culte en activité, avec un « *affectataire* » catholique, la paroisse Saint-Just de Bretenières.

CHANTIERS ROMANS ET GOTHIQUES

Édifiée du XI^e au XVI^e siècle, au cours de sept chantiers successifs, la cathédrale Saint-Vincent possède des traits caractéristiques des époques romanes et gothiques. Comme le veut la tradition, la construction débute par le chœur, se poursuit par l'édification du transept, de la nef et s'achève par l'élévation de la façade, même si pour des raisons tant techniques qu'esthétiques, on revient souvent sur des parties élevées antérieurement afin de les remanier : c'est ainsi, par exemple, que le chœur actuel se compose d'un niveau d'arcades romanes sur lequel vient se poser une élévation gothique couronnée d'une voûte de pierre sur croisée d'ogives.

La façade médiévale, elle, demeure mal connue : nous ne savons rien de son aspect avant le XV^e siècle ; en revanche, la construction du clocher nord, ou « *gros clocher* » par l'évêque Jean de Poupet, est attestée en 1467. Composé de trois

niveaux, il vient compléter « *le petit clocher* », plus ancien, le tout formant une façade à deux tours, type récurrent à l'époque gothique. Cette façade, remaniée au XVII^e siècle et profondément hétérogène, nous est parvenue grâce au plan de la ville par Rancurel (1573) et à une gravure de Lallemand en 1780.

ÉPOQUE MODERNE

De nombreuses destructions ont lieu au sein de la cathédrale lors du raid des « *huguenots* » en 1562. Au XVII^e siècle, dans l'esprit de la Contre-Réforme et du fait de goûts artistiques nouveaux, de nombreux aménagements gothiques disparaissent à leur tour (tombeaux, stalles, jubé, chancel). C'est l'époque où on installe le grand orgue et le grand portail.

DANS LA TEMPÈTE RÉVOLUTIONNAIRE

Le 2 novembre 1789, l'assemblée constituante déclare la saisie des biens du clergé. Débute en France une vague de ventes et destructions des monuments de « *l'ancien régime* » honni. À Saint-Vincent, le Comité révolutionnaire décrète, fin 1793, la fonte des objets d'or et d'argent, l'enlèvement du mobilier, l'arrachage des grilles de fer forgé fermant les chapelles, la descente des cloches. La cathédrale devient « *le temple de la raison* » et en janvier 1794, la municipalité ordonne la présentation « *d'un devis estimatif des matériaux qu'on pourrait vendre en démolissant les clochers* ». La destruction commence dès le mois de mars, pour s'achever en 1795.

3. Intérieur de la cathédrale Saint-Vincent

© J.L. Petit

4. Ancienne façade de la cathédrale, 1780.

gravure de Jean-Baptiste Lallemand

© Source gallica.bnf.fr / BnF

5. Façade de la cathédrale Saint-Vincent

dépuis la place Saint-Vincent, 2024

© Ville de Chalon



NOUVELLE FAÇADE POUR SAINT-VINCENT

Dès le Concordat (1801), Saint-Vincent est interdite au public pour raisons de sécurité. La reconstruction des clochers est reportée faute d'argent. En 1822, l'architecte local Zolla remet à la municipalité un projet de façade, jugé insuffisant par le conseil des bâtiments civils. Un architecte lyonnais réputé, Antoine Chenavard, soumet alors une première esquisse. Son projet, accepté, est mis à exécution dès 1827, mais de graves problèmes liés à la faiblesse des murs restants retardent le chantier. Des étais sont mis en place. En 1829, la tour sud s'élève à 16 mètres, la tour nord à 12 mètres, mais, les crédits manquants, le chantier est interrompu. Il reprend en 1837, mais l'architecte Chenavard s'étant retiré du projet, on fait appel au parisien Georges Lebas. Celui-ci reste fidèle au parti de son confrère, consolidant le portail de l'ancienne façade, conservé, et poursuivant l'élévation des deux tours ainsi que leur contrebutement. Toutefois, en 1844, le prix de la pierre de taille ayant chuté, et certains travaux ayant été exécutés en régie, un nouveau devis est établi ; en dépit de l'avis négatif du conseil des bâtiments civils, c'est Fondet, architecte voyer de la ville, qui achève la reconstruction (1847). Il édifie aussi la tribune d'orgue.

UNE RECONNAISSANCE

SUR LE PLAN NATIONAL

L'ancienne cathédrale Saint-Vincent a été classée Monument Historique en 1903, à l'exception de sa façade qui sera classée en 1991. Comme le souligne Laurent Barrenechea, Conservateur Régional des Monuments Historiques de Bourgogne-Franche-Comté, il s'agit d'une reconnaissance tardive (la protection au titre des Monuments Historiques existant depuis 1830), qui prouve qu'après avoir protégé au XIX^e siècle des édifices insignes, témoins d'une seule époque (« *le Moyen Âge* », « *la Renaissance* »), on peut désormais, au début du XX^e siècle, s'intéresser à des édifices hybrides, mais dont l'intérêt pour la Nation est indéniable. Cette protection signifie que l'État exerce un contrôle scientifique et technique lors des travaux d'entretien ou de restauration ; le propriétaire du bien bénéficie quant à lui de subventions pour réaliser ces travaux qui doivent impérativement être confiés à un Architecte en Chef des Monuments Historiques.



6



7

UN CHANTIER EXCEPTIONNEL

L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE TEL QU'IL ÉTAIT IL Y A PLUS DE 150 ANS...

À partir de 1865, sous l'impulsion de l'Abbé Gardette, un vaste chantier s'ouvre à l'intérieur de la cathédrale Saint-Vincent. Il s'agit moins de restauration de l'édifice que d'embellissement, comme on l'entendait au XIX^e siècle, comme le précise Frédéric Didier, Architecte en Chef des Monuments Historiques : le mobilier liturgique est renouvelé, de nouveaux décors sont créés, de nouveaux vitraux apparaissent. Cette campagne d'ampleur s'achève vers 1870.

Depuis lors, il n'y avait eu que des opérations ponctuelles, essentiellement suite à la destruction de la plupart des vitraux en août 1944 (du fait de l'explosion, en gare, d'un train allemand chargé de munitions). De 1945 à 1951, Pierre Choutet réalisa des vitraux contemporains, plus clairs, selon les indications de l'architecte en chef des Monuments Historiques André-Sallez.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES LIÉES AUX TRAVAUX

À la demande du Service Régional de l'Archéologie, Benjamin Saint-Jean Vitus, archéologue au sein de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives de Bourgogne-Franche-Comté, a été missionné

pour effectuer au cours de l'été et de l'automne 2023 un diagnostic à l'occasion du chantier de restauration de l'intérieur de la cathédrale Saint-Vincent. Celui-ci s'est concentré sur le mur au sud-est, menant de l'absidiole à la chapelle Jeune Foucaude et à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié.

Les vestiges d'une église antérieure à la cathédrale actuelle, vraisemblablement des environs de l'an 1000, ont en effet été trouvés, sous la salle capitulaire, la chapelle Jeune Foucaude, et la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Cet édifice pourrait avoir été pensé en regard du cloître des chanoines de la cathédrale, dont l'entrée se faisait à quelques mètres.

De retour en septembre 2025, l'archéologue a investigué dans le chœur, découvrant les bases de l'abside romane. Il a pu découvrir que celui-ci avait été posé sur une partie du mur de l'enceinte romaine de la Ville.

DIAGNOSTIC COMPLET DES RESTES DE POLYCHROMIE

Morgan Hubert, spécialiste de peintures murales au sein de l'atelier ARCAms^(*), a étudié l'ensemble de la cathédrale en vue de la campagne de travaux en cours : si les décors étaient assez lisibles au niveau des chapelles, ils avaient été très largement brossés à la brosse métallique,

(*) ARCAms : Atelier de Restauration et Conservation d'Art Mural et Sculptures polychromes

6. Détail du maître-autel et élévation du chœur
© Ville de Chalon

7. Détail de la rose et de la voûte de la nef pendant le chantier de restauration, été 2024
© Ville de Chalon

8. Intérieur de la cathédrale après évacuation des œuvres d'art et du mobilier. Au fond, le maître-autel coffré, 13 mars 2024
© Ville de Chalon



8

probablement au XIX^e, au niveau de la nef et du chœur. À l'aide de quelques éléments subsistants, des joints incisés et des traces de polychromie sur les voûtes, il fut néanmoins possible de reconstituer un état hypothétique du XVI^e siècle.

UN MOMENT EXCEPTIONNEL

L'incendie de Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019 a provoqué un choc en France et dans le monde entier : la vulnérabilité des Monuments, et notamment des cathédrales, est apparue au grand public, qui s'est passionné, depuis, pour la restauration de l'édifice. De nombreux reportages, des expositions, sont consacrés à ces travaux, qui furent même évoqués lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques le 26 juillet 2024. L'intérêt est à son comble depuis décembre 2024, date de la réouverture de l'édifice parisien.

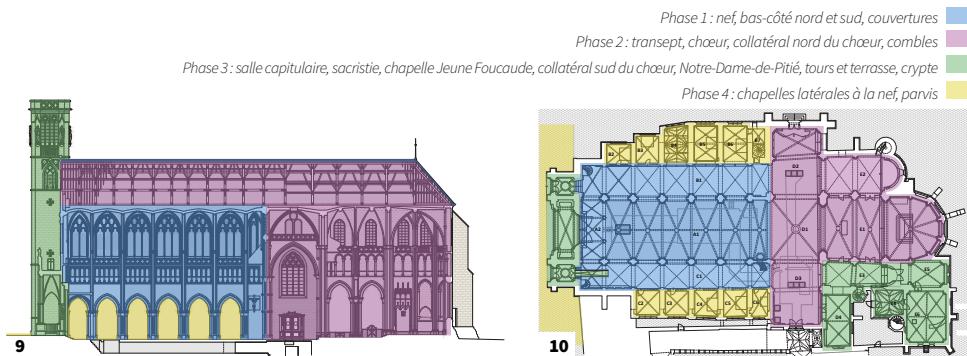
Les services du Ministère de la Culture ont souhaité, quant à eux, mener un diagnostic sur les 87 cathédrales appartenant à l'État, afin de prévenir de nouveaux désastres et de les limiter. Un plan national « Cathédrale », constitué de 58 mesures, a donc vu le jour et se déploie peu à peu pour chaque édifice. L'audit des édifices est en cours, et, en Bourgogne-Franche-Comté, une dérogation a permis que l'ancienne cathédrale de Chalon-sur-Saône bénéficie de cette expertise en 2024 même si elle n'appartient pas

à l'État, il en sera tenu compte dans les aménagements futurs.

LE PROJET GLOBAL

De 1991 à 2007, Frédéric Didier, Architecte en Chef des Monuments Historiques, avait mené, en plusieurs campagnes, la restauration de la totalité des extérieurs de la cathédrale, terminant par la stabilisation de la façade occidentale. En effet, le poids des tours pesant sur des fondations trop fragiles installées sur un sol instable, l'ensemble de la façade s'enfonçait au début du XXI^e siècle vers le sud. Ceci entraînait l'apparition de fissures, sur la façade elle-même mais aussi à l'intérieur de l'édifice, au niveau des premières travées de la nef. Il fallut donc forer et couler des micropieux en béton au travers des fondations existantes jusqu'à ancrage dans la couche de sable et de graviers, plus stable, à 21 mètres au-dessous du sol existant. La façade put ensuite être restaurée, puis, à leur tour, les deux premières travées de la nef. Envisagés dans la foulée, les travaux de restauration de l'intérieur de l'édifice furent différés, des restaurations importantes et urgentes étant nécessaires dans le cloître des chanoines. Celui-ci ayant fait l'objet d'une véritable renaissance, il a pu rouvrir au public en septembre 2019.

Aujourd'hui, le projet de restauration de la cathédrale Saint-Vincent porte sur l'ensemble intérieur de l'édifice : nef, transept, chœur, cha-



elles, sacristie et salle capitulaire. Il s'agit de réaliser un nettoyage complet des parements de pierre, tout en conservant et en mettant en valeur les traces de différentes époques, notamment la grande intervention du XIX^e siècle. Il est également prévu de rendre l'édifice plus accessible, mais encore de reprendre totalement le réseau électrique, l'éclairage, ou encore l'acoustique. Une attention particulière sera portée à la sécurité incendie (détection, dépoussiérage des combles, installation de colonnes sèches, de passages sécurisés et de portes coupe-feu dans les combles...).

Enfin, la toiture a bénéficié d'une intervention de démoussage et de traitement biocide sur toute sa surface.

Frédéric Didier, de l'agence 2BDM, a été choisi comme maître d'œuvre au terme d'une procédure de marché public lancée par la Ville de Chalon-sur-Saône, maître d'ouvrage. Les marchés ont été notifiés aux entreprises au premier trimestre 2024. Le projet a reçu l'aval de la Conservation Régionale des Monuments Historiques de la Direction des Affaires Culturales (Ministère de la Culture).

LE PHASAGE DU CHANTIER

La première phase de travaux, de mars à décembre 2024, correspondait à la restauration de la nef, de ses collatéraux et de l'ensemble de la toiture.

En 2025, le chantier s'est déplacé au niveau du transept et du chœur, comprenant également le traitement des combles. Des fouilles archéologiques, complémentaires de celles effectuées en 2023, ont eu lieu dans cette zone pendant cette période.

Lors de ces deux phases, la cathédrale était dotée d'une forêt d'échafaudages. Il a donc été décidé de la fermeture au public de la totalité de l'édifice. La réouverture partielle du site, pour le culte comme pour les visiteurs, a lieu le 17 septembre 2025.

En 2026, seront restaurés les éléments bâties installés à proximité du chœur : collatéral nord (initialement prévu en 2025), sacristie, salle capitulaire, chapelle dite « jeune Foucaude » et chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Des travaux de mise en accessibilité seront entrepris, à l'opposé, sous les tours d'entrée dans l'édifice.

Enfin, en 2027, les chapelles latérales à la nef feront à leur tour l'objet d'une campagne de restauration minutieuse et le parvis sera réaménagé. Le coût total des travaux est à ce jour estimé à 5,145 millions d'euros hors taxes.

L'ÉVACUATION ET LA CONSERVATION DES COLLECTIONS

Pour préparer la restauration intérieure de la cathédrale, 435 objets ont été recensés ; parmi eux, 70 sont protégés au titre des Monuments Histo-

9. et 10. Élévation et plan faisant apparaître le phasage des travaux de restauration de la cathédrale Saint-Vincent

© 2BDM

11. Statue en bois sculpté polychrome de Sainte-Reine, en cours d'évacuation vers une réserve aménagée à cet effet, 6 mars 2024

© Ville de Chalon



11

riques car il s'agit d'œuvres remarquables dont l'intérêt est national. D'autres œuvres sont elles aussi classées, mais dans le cadre de la protection de l'édifice cathédral. La plupart d'entre eux appartiennent à la commune ; deux sont des dépôts de l'État et quelques-uns sont propriétés de la paroisse.

Il était beaucoup plus pratique, tant pour la conservation des œuvres que pour l'efficacité du chantier, d'évacuer tous les objets qui pouvaient l'être et de les regrouper dans une réserve dédiée.

Juliette Barbin, chargée du Patrimoine mobilier non muséal à la Ville de Chalon-sur-Saône et Conservatrice Déléguée des Antiquités et Objets d'Art, a d'abord fait réaliser des études par des conservateurs-restaurateurs. L'une était générale et portait sur l'ensemble des objets : ces derniers ont été recensés, leur volume, leur poids, leur état de conservation ont été évalués. Il a été ensuite déterminé quels objets resteraient sur place et dans quelles conditions, mais également quels objets partiraient en réserve le temps des travaux.

Des études spécifiques ont été réalisées pour certains objets précieux ou complexes. Ce fut le cas par exemple pour le maître-autel, pour la chaire à prêcher, pour un retable du XVII^e siècle peint par Jean-Tassel, pour le dais de pierre installé dans le chœur, ou encore pour la tapisserie du XVI^e siècle d'ordinaire installée dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié.

En février 2024, pendant trois semaines, une équipe d'une vingtaine de personnes (transporteur spécialisé en œuvres d'art, restaurateurs, techniciens de conservation) dirigée par une conservatrice spécialisée dans la conservation préventive fut mobilisée. Il s'agissait de poser des papiers de protection sur toutes les parties polychromes qui pouvaient se soulever, tant sur les œuvres peintes que sculptées, de monter des échafaudages afin de descendre les œuvres accrochées en hauteur, de traiter les œuvres contre les moisissures. Il fallait encore les dé poussiérer, les emballer et enfin les transporter dans un lieu de conservation.

En ce qui concerne les objets qui par leur volume, leur poids ou leur fragilité se sont avérés intransportables, des coffrages de bois ont été réalisés pendant la même période : ainsi, la chaire à prêcher, l'orgue, le maître-autel, la sculpture du Christ à la colonne ont été coiffés individuellement et trois grands tableaux peints mesurant près de 4 mètres de haut et pesant 500 kilos ont été mis en caisse. Pour l'orgue, un système de ventilation a été installé, tel que le préconisait le technicien conseil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

Pendant toute cette phase d'étude et d'observation précise des objets, il a été constaté que certaines œuvres avaient été infestées par des insectes. Pour stopper leurs dégradations et éviter qu'elles ne se propagent à d'autres éléments



12. Voûte du collatéral de la nef en cours de nettoyage au latex, 25 avril 2024

© Ville de Chalon

13. Vue de la nef restaurée depuis l'échafaudage du chantier en cours côté chœur, début 2025

© Ville de Chalon

14. Découverte de polychromie sur une clé de voûte

© Ville de Chalon

15. Intervention sur le décor peint néo-roman découvert dans la nef, été 2024

© Ville de Chalon

mobiliers, ces objets ont été mis à l'écart, et ont fait l'objet d'une campagne d'anoxie dynamique (installation dans des enceintes où l'oxygène est remplacé par de l'azote pendant quatre semaines) d'août à octobre 2024 afin de tuer œufs, larves et insectes adultes. Les objets ont ensuite subi un traitement insecticide préventif.

Le rapatriement des objets et la restauration des œuvres les plus encrassées ou altérées se fera en fonction de la finalisation de chacune des phases de travaux.

PHASE 1 : 2024, LA NEF ET SES COLLATÉRAUX

De mars à décembre 2024, le chantier de restauration de la cathédrale a débuté par l'intervention sur la nef et les collatéraux. Il s'agissait de nettoyer les parements et de prolonger le travail effectué sur les deux premières travées de la nef en 2006-2007.

Un gigantesque échafaudage a été installé sur toute l'emprise de la nef et des collatéraux, du sol aux voûtes. L'entreprise Dufraigne est intervenue pour le nettoyage de la pierre, la reprise de joints, de maçonneries, des sols et la réalisation d'un enduit. Les techniques mises en œuvre pour la restauration de l'intérieur de la cathédrale sont les mêmes qu'en 2006-2007.

Pour nettoyer la pierre, très encrassée, Frédéric Didier avait en effet utilisé en 2006 une tech-

nique à l'époque expérimentale : l'usage d'un gel pelable en latex, cultivé en Indonésie et en Thaïlande, récolté et adjuvanté. Celui-ci est projeté contre les parois, sèche pendant 24 à 72 heures en emprisonnant toutes les impuretés, puis est retiré, tel un film, à la main. Cette technique ne dégage pas de poussière, est sans danger pour les vestiges comme pour les personnes qui manipulent le produit et elle permet de pénétrer dans toutes les aspérités. C'est avec



14



15



ce gel qu'ont été nettoyées les pierres noircies de Notre-Dame de Paris après l'incendie de 2019 ; il est à nouveau employé en 2024 dans la nef de la cathédrale Saint-Vincent.

Ensuite, pour combler les lacunes, un enduit à la chaux, compact, est appliqué : il comporte trois portions de sable pour une portion de chaux aérienne. Il rend le mur imperméable et égalise la surface. Vient ensuite la pose à la lissouse d'une seconde couche d'enduit, très fine, dite « *polissure* », composée à égalité de chaux aérienne et d'un sable très fin. Pour finir, un badigeon sera posé afin d'uniformiser l'ensemble. Il sera dans des tons plus ocre, considérés comme plus chaleureux.

À partir des traces de polychromie trouvées dans la nef et sur les voûtes, l'aspect final, similaire aux deux premières travées réalisées, tend à évoquer l'état de l'édifice au XVI^e siècle. Ainsi, les nervures de la voûte ont été soulignées par des enduits ocre jaune ou rouge. Des traces de faux joints incisés, d'époque, seront conservés. Un traitement différent a été choisi au revers de la façade, qui date du XIX^e siècle : là, le faux appareil à joints blancs a été restitué sur l'ensemble du mur.

Par ailleurs, la présence d'un échafaudage sur toute la longueur de la nef et le nettoyage de la pierre ont permis de redécouvrir des traces de polychromie (ocre jaune, ocre rouge, bleu, dorures, etc.), notamment sur certains chapiteaux

d'époque romane, ainsi que sur les blasons des évêques ornant les clés de voûte de la nef (XV^e et XVI^e siècles) ou encore au niveau des arcs formerets des fenêtres hautes. Dans le premier cas, un « *traitement archéologique* » a été mis en œuvre soit une simple fixation des couleurs retrouvées. Dans le second, afin que les couleurs soient visibles du sol, elles ont été réappliquées sur l'ensemble de la surface peinte.

Des couleurs ont été également trouvées sur l'arc brisé joignant la nef et le transept, doté de motifs de chevrons très colorés. Ces éléments analysés ont été également remis en valeur.

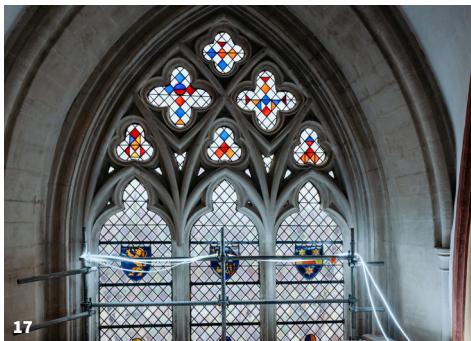
Dans la dernière travée de la nef, l'entreprise ARCAM'S est également intervenue sur un décor peint du XIX^e siècle, de style néo-roman, vraisemblablement réalisé lors de la grande campagne des années 1860, peut-être pour mettre en valeur le grand crucifix installé dans cette partie de l'édifice. Recouvert par la suite d'un faux appareil à filets blancs, ce décor imposant, dans les tons ocre jaune et rouge, doté d'une composition architecturale et allant jusqu'au niveau de la galerie du triforium, a été dégagé et restauré.

Parallèlement, l'entreprise Atelier Art Vitrail a restauré les vitraux de la nef et de la façade occidentale.

La cathédrale Saint-Vincent a subi d'importants dommages (guerres de Religion, Révolution française, explosion en 1944) qui ont détruit, réguliè-



16



17

rement, les vitraux de l'édifice. C'est pourquoi, dans la nef, n'est conservé qu'un seul vitrail du XIX^e siècle, la rose située en façade : les vitraux ornant les fenêtres hautes de la nef ont tous été réalisés après la Seconde Guerre mondiale.

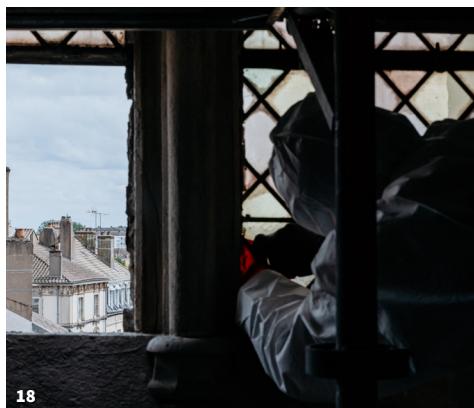
La rose en façade comprend en son centre le portrait de Saint-Vincent et, alentours, des arabesques. L'ensemble est l'œuvre d'un maître verrier de Clermont-Ferrand, Émile Thibaud, qui œuvra beaucoup pour la re-création d'un « *vitrail archéologique* », inspiré du Moyen Âge gothique, en France au milieu du XIX^e siècle. Son intervention ici daterait environ de 1866. Cette œuvre avait déjà fait preuve d'une importante restauration en 2005, car elle avait lourdement souffert des mouvements du bâtiment lié à un sol instable.

Les baies hautes de la nef sont toutes dotées de vitraux réalisés entre 1945 et 1951 par le maître verrier Pierre Choutet après la destruction des vitraux en août 1944. Chalonnais d'origine, né en 1920, Pierre Choutet s'était installé à Paris où il avait créé la Société des Vitraux d'Art des Gobelins, qui fut chargée de nombreuses créations de vitraux contemporains après-guerre dans toute la France.

Ici, la commande était de représenter les blasons des évêques de Chalon du XII^e siècle à la Révolution française, au centre des baies essentiellement constituées de verres légèrement teintés.

La restauration a d'abord nécessité d'inventorier, c'est-à-dire de référencer rigoureusement chaque panneau de verre, en lui attribuant un numéro, de façon à le situer correctement avant, pendant et après l'intervention. Il était également fondamental de protéger les panneaux restant sur place pendant le chantier. En effet, le nettoyage complet du parement de pierre au latex, par projection, y compris à proximité des vitraux, aurait pu entraîner des projections sur les verres colorés. Les vitrillistes sont donc intervenus en juillet 2024 afin de poser des bâches de protection sur l'ensemble des verrières de la nef.

Afin de recouper les vitraux en partie basse et ainsi de mieux ventiler, à terme la cathédrale, il a été nécessaire de déposer les panneaux bas



18

**16. Rose, façade occidentale de la cathédrale :
Portrait de Saint-Vincent entouré d'arabesques,
Émile Thibaud maître-verrier, vers 1866**
© Ville de Chalon

**17. Vitrail représentant les blasons de la Bourgogne et des évêques Jean Rolin et Jean Germain,
Pierre Choutet maître-verrier, 1945-1951**
© Ville de Chalon

**18. Dépose des panneaux bas des
vitraux de la nef, juin 2024**
© Ville de Chalon

**19. Pose d'une bavette en plomb,
septembre 2024**
© Ville de Chalon



de chaque baie de la nef au cours de l'été 2024. Pour ne pas laisser la cathédrale ouverte aux intempéries pendant cette phase, des plexiglass taillés sur-mesure ont été apposés.

Les panneaux bas des vitraux de la nef, une fois déposés, ont été transportés avec précaution par l'équipe d'Art Vitrail dans ses ateliers situés à proximité d'Auxerre. Là, un bilan sanitaire précis a été établi : les éléments cassés ont été répertoriés, des gommettes ont été apposées pour les reconnaître, puis des clichés ont été pris avant restauration. Les attaches placées sur le métal et les plombs de contours du panneau ont été retirées, afin de pouvoir remplacer les morceaux de verre cassés. Une fois les nouveaux verres découpés et replacés, ils furent réinsérés dans le réseau de plomb. Ensuite, de nouveaux plombs furent installés tout autour, puis l'ensemble fut soudé. Vint ensuite le masticage : une pâte constituée de blanc de Meudon et d'huile de lin a alors été déposée sous les ailes de plomb afin de solidifier le panneau et de le rendre étanche. Puis, on reposa les attaches, avant de « patiner » les traces de soudure pour leur donner la couleur du métal originel.

Afin d'évacuer l'eau de condensation qui s'écoule le long des vitraux à l'intérieur de l'édifice et qui pourraient entacher les murs nettoyés, des bavettes en plomb ont été réalisées sur site. Leur rôle est de recueillir cette

eau et de l'acheminer à l'extérieur de l'édifice. C'est pour installer ces dispositifs que les vitraux ont dû être légèrement retaillés.

L'ensemble de la « serrurerie » (éléments en plomb qui s'organisent autour des morceaux de verre dans un vitrail) a ensuite été décapé, puis ont été posées une couche de « passivation » (qui stoppe les dégradations liées à la rouille), puis deux couches de peinture antirouille dont la teinte a été définie avec l'architecte en chef des Monuments Historiques.

Tous les panneaux ont par ailleurs été nettoyés après pose du mastic avec de l'eau déminéralisée, parfois associée, en cas d'importants encrassements, à 5 % d'acétone.

Cette première phase du chantier de restauration de la cathédrale a également été l'occasion de réaliser un entretien global et approfondi de l'ensemble des toitures de l'édifice, afin de garantir une bonne étanchéité sur l'ensemble des bâtiments.

Ainsi, l'entreprise Placier est-elle intervenue en novembre-décembre 2024 avec une nacelle, tant sur la toiture de la nef et du choeur, qui, depuis 1892, à la faveur d'une restauration très interventionniste, est couverte d'ardoises, que sur les toitures des bas-côtés, en tuiles plates, ou des chapelles, en tuiles creuses. Il s'agissait de remplacer quelques



20



21

tuiles ou ardoises cassées et de déboucher les chéneaux afin d'éviter qu'une fuite malencontreuse ne vienne altérer les restaurations intérieures de l'édifice. L'entreprise fut également chargée de traiter les mousses et lichens qui s'étaient accumulés sur l'ensemble des toitures. Au niveau des charpentes, de chêne, pour la nef, en résineux côté chœur, peu d'altérations ont été constatées. Toutefois, de la poussière, des champignons et la présence d'insectes xylophages ayant été détectés, nettoyage et traitements ont été réalisés.

Un travail discret, mais indispensable et conséquent, a également été effectué par les électriciens, faisant disparaître les anciennes installations hors normes au profit de dispositifs adaptés, plus sûrs, mettant en valeur les détails d'architecture et rendant la circulation de tous plus aisée. Le tout en cachant au maximum les câbles et en effectuant un minimum de percements.

De même, des équipements de sonorisation directionnels (permettant de diriger le son prononcé dans le chœur vers le fond de l'édifice) ont également été installés le long de quatre piliers de la nef.

Enfin, l'atelier de sculptures Bouvier est intervenu sur le chantier pour le nettoyage et la restauration d'éléments remarquables :

dalles funéraires déposées dans la nef, bénitier, etc. Ils ont également été mandatés pour réaliser les moulages en plâtre de deux chapiteaux romans : « *l'enlèvement d'Alexandre* » et « *Caïn et Abel* », désormais visibles au sein de l'Espace patrimoine.

Profitant des échafaudages existants, l'entreprise On Situ a également réalisé la numérisation de l'ensemble des chapiteaux romans situés dans la nef, en vue d'une meilleure connaissance de ces éléments par les historiens de l'art mais aussi d'une médiation renouvelée à destination de différents publics.

PHASE 2 : 2025, TRANSEPT, CHŒUR, COLLATÉRAL NORD ET COMBLES

Dès le mois de novembre 2024 commençait le déchafaudage de la nef restaurée, et, en parallèle, l'installation des échafaudages dans le chœur et le transept. Celle-ci est désormais achevée, au début du mois de février 2025. Afin de protéger les parties restaurées, une immense bâche isole la nef du chantier en cours. Les tableaux de grand format qui demeurent dans l'édifice pendant les travaux ont été déplacés vers la nef, et le coffrage de l'orgue a été retiré. La dernière travée de la nef étant toujours inclus dans l'échafaudage, la chaire est, elle, restée dans son coffre de bois.

20. Intervention à la nacelle sur la toiture en ardoise de la nef, novembre 2024

© Grand Chalon

21. Réalisation du moulage du chapiteau représentant l'histoire d'Abel et de Caïn, été 2024

© Ville de Chalon

22. Charpente et voûte de la cathédrale, après nettoyage, 2024

© Ville de Chalon

23. Nettoyage au latex de l'oculus à la croisée du transept, décembre 2024

© Ville de Chalon



23

Dès lors, l'entreprise Dufraigne a pu commencer le nettoyage des parements de pierre, à nouveau au latex. Comme dans la nef, des décors peints sont apparus dans le chœur mais en nombre et d'une plus grande diversité. leur restitution a été décidée. D'anciennes fenêtres romanes ont également été mises à jour dans le transept.

Tout le cheminement installé dans les combles, au-dessus des voûtes de pierres, a été repris par les charpentiers : les sols de bois ont été refaits à neuf, des garde-corps ont été installés ; un éclairage a également été

mis en place. Ceci permettra des interventions de maintenance facilitées, mais également un accès plus sécurisé et efficient pour les pompiers en cas d'incendie. De grandes toiles permettant de compartimenter les combles et ainsi limiter la propagation d'un incendie éventuel ont été installées. Enfin, le système de sécurité incendie a été étendu à cette partie fragile de l'édifice.

Par ailleurs, afin de régler les problèmes de fuites récurrents au niveau du toit-terrasse situé entre les deux tours de façade, une couverture neuve, en zinc, a été réalisée sur toute la surface concernée en 2025.

C'est également en 2025 qu'a eu lieu l'intervention des « serruriers », chargés, plus globalement, des éléments en métal au sein de l'édifice : pour leur première année d'intervention sur le chantier, ils ont eu à assurer le nettoyage et la remise en peinture de la grille du triforium du chœur, cette galerie de circulation située entre les arcades, au sol, et les fenêtres hautes.

La réouverture partielle de l'édifice, après cette phase deux, a lieu le 17 octobre 2025. Les travaux ne s'achèveront cependant qu'après les phases 3 (2026) et 4 (2027).



22



24

24. Découverte de chevrons polychromes sur l'arc brisé entre le transept et la nef, 2024
© Ville de Chalon

25. Vue générale de la nef et du chœur, octobre 2025
© Jean-Luc Petit

26. Décor peint de chevrons restitué au 1^{er} plan, vue sur la croisée du transept et le chœur, octobre 2025
© Jean-Luc Petit

27. Élévation du chœur, octobre 2025
© Jean-Luc Petit

REDÉCOUVERTES ET RÉVÉLATION

Si un certain nombre d'études préparatoires et de diagnostics avaient permis de cerner les grandes phases du chantier, Frédéric Didier et l'équipe de l'agence 2BDM le concèdent volontiers : les étapes 1 et 2, dans la nef, le transept et le chœur, ont été le théâtre d'innombrables surprises. D'abord, comme nous l'avons vu, d'un point de vue archéologique. Mais pas seulement. En effet, les sondages antérieurs n'avaient pas permis de déceler la quantité impressionnante de polychromie finalement mise à jour sur les murs et les voûtes de la nef, du transept et du chœur. Surtout, le choix de fermer complètement l'édifice pendant cette période a été déterminant, car il a permis de concevoir d'immenses échafaudages, depuis lesquels, une fois le nettoyage accompli, il a été possible, pour l'ensemble des acteurs, de comprendre globalement le bâtiment, qui s'est ainsi révélé.

C'est alors que les services de la Ville, maître d'ouvrage, la Direction des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche Comté, exerçant le contrôle scientifique et technique sur les Monuments Historiques, l'agence 2BDM, maître d'œuvre, et les entreprises ont co-construit une méthode rigoureuse, partant de l'observation des vestiges peints existants afin de déterminer s'il était possible d'en déterminer le système de décor. Quand celui-ci était attesté (et uniquement dans ce cas), par

exemple en retrouvant des éléments de décors à plusieurs reprises tels que le système iconographique envisagé le laissait prévoir, alors ce décor était restitué. Comme l'explique Frédéric Didier, cette démarche de déchiffrage fonctionne comme pour retrouver un texte : à force d'accumuler des fragments, on parvient à reconstituer des mots, puis des phrases. Ici ont été reconstitués des décors.

Le parti pris de restauration a donc évolué au fil de ces découvertes.



25



26



27

S'il n'est pas encore possible de dater précisément tous ces décors peints, il est clair que la polychromie retrouvée permet de voir l'édifice tel qu'il apparaissait aux fidèles à la fin du Moyen Âge ou au début de la Renaissance, alors qu'on achevait l'élévation des voûtes de la nef.

Partout, les pigments retrouvés sont entièrement minéraux, et il s'agit du premier décor apposé sur la pierre nue, ce qui tend à confirmer son existence dès le Moyen Âge. De plus, il n'y a pas eu usage de pochoir, ni réalisation systématique, ni symétrie ; le décor est spontané dans sa facture : tout ceci correspond bien, encore, à une peinture médiévale.

Des différences existent toutefois selon la partie de l'édifice présentée, et il n'est pas sûr que l'ensemble de ces décors soient strictement contemporains les uns des autres.

Ainsi, les voûtes de la nef, on l'a vu, ont été peintes en ocre rouge et jaune et ornées de « chaussettes » (parties des arcs à proximité de la clef de voûte) et de clefs de voûte décorées de couleurs vives, parfois avec rehauts d'or, sans doute dès l'achèvement du couvrement de cette partie de l'édifice, soit à la fin du Moyen Âge.

Les nervures des voûtes du transept et du chœur sont décorées du même système de polychromies rouge et jaunes que la nef, mais celles-ci sont agrémentées de filets

noirs ponctué d'un ton « pierre » au milieu. Par ailleurs, les bras du transept, eux, plus anciens, dans leur voûtement, que la nef, sont ornés, au niveau des arcs brisés, de motifs de chevrons très colorés, alternant le brun, le jaune et le bleu et la pierre nue ; ces chevrons font écho à ceux déjà mentionnés sur l'arc brisé joignant la nef et le transept.

Quant au chœur, qui date, pour son architecture, du XIII^e siècle, il est orné d'un programme peint fort riche, qui pourrait être d'origine, ou légèrement postérieur à la construction. On y trouve :

- autour des fenêtres hautes, un « faux harpage » (le décor, en forme de rectangles rouges entourés, chacun, d'un filet noir, imite un agencement de pierre de taille), auxquels se superposent, en partie supérieure, au niveau de l'arc brisé, des motifs de fleurs stylisées, sortes de lys, en noir et blanc qui, dans le détail, sont toutes différentes :

- la poursuite de la polychromie des arcs en ocres jaune et rouge, qui se prolongent sur les colonnes et colonnettes du chœur ;

- une balustrade entièrement peinte en rouge, d'un ton plus prononcé que celui qui encadre les fenêtres hautes, à la base de celles-ci ;

- une même polychromie rouge sur chaque arc de la galerie du triforium, mais avec la présence de doubles filets noirs et d'un



28



29

espace, ton pierre, entre les deux, imitant à nouveau un agencement de pierres de taille ou de briques, et mettant en valeur les figures placées au-dessus des chapiteaux, toutes différentes :

- la restitution de dessins, non homogènes, noirs sur blanc, dans la partie supérieure des colonnes au-dessous des chapiteaux décorés de motifs de choux.

L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES ET LES COULEURS AU MOYEN ÂGE

Si, aux alentours de l'an Mil, le territoire s'est couvert d'un « blanc manteau d'églises » (selon Raoul Glaber, moine clunisien), et si ces édifices nous apparaissent la plupart du temps aujourd'hui « sans couleurs », parce que celles-ci ont disparu, il faut en effet retenir que la polychromie était très présente au Moyen Âge, notamment dans l'architecture sacrée. Comme le rappelle Michel Pastoureau, grand spécialiste de la couleur à travers les âges : « l'homme du Moyen Âge aime les couleurs. Elles sont pour lui synonymes de lumière, de joie, de sécurité. Elles sont aussi une des composantes de la beauté, spécialement à partir du XII^e siècle : est beau ce qui est clair, brillant, lumineux. Car la couleur n'est pas autre chose que la lumière qui se modifie au contact des objets et qui, reçue par l'œil, prend des nuances colorées (...) Par

là même, toutes les couleurs participent à la métaphysique de la lumière et, comme telles, sont une émanation de Dieu »*.

Si les blanc, rouge et noir dominent le haut Moyen Âge, et si le rouge est pendant cette période la « couleur par excellence », se met en place, selon notre spécialiste, entre le milieu du XI^e siècle et le XIII^e siècle, une échelle



30

*Michel Pastoureau, *Figures et couleurs étude sur la symbolique et la sensibilité médiévale*, Le léopard d'or, 1986

28. Chapiteau roman de la nef avec décor polychrome, 2025

© Jean-Luc Petit

29. Vue générale de la cathédrale depuis la tribune d'orgue, octobre 2025

©Jean-Luc Petit

30. Détail d'un chapiteau gothique surmonté d'une tête dans la galerie de triforium du chœur ; octobre 2025

© Jean-Luc Petit

31. Fenêtre romane redécouverte dans le transept, octobre 2025

© Jean-Luc Petit



linéaire et hiérarchique allant du blanc au noir en passant par le rouge et le bleu (devenu une couleur à part entière, ce qui n'était pas le cas auparavant). Chaque couleur est ambivalente, en termes de symbolique, et la même couleur peut symboliser à la fois une vertu et son vice contraire, selon le contexte dans laquelle elle est employée. Ainsi, le rouge symbolise-t-il vraisemblablement ici la force, le courage et surtout la charité, et le jaune la richesse, la noblesse, voire la foi, lorsqu'il est rehaussé d'or, comme sur les blasons figurant en clés de voute...

BLANCHEUR DE LA PIERRE ET FENÊTRES ROMANES

La découverte de la polychromie nous ferait presque oublier combien le nettoyage de la pierre révèle à nouveau l'édifice et ses sculptures, qu'il s'agisse des chapiteaux romans de la nef et du chœur, comme du grand dais caractéristique du gothique flamboyant, qui surmonte aujourd'hui le siège de l'évêque dans le chœur, mais qui fut peut-être édifié

pour surmonter le tombeau de l'évêque Jean de Poupet à la fin du XV^e siècle, dans la chapelle dédiée à cette illustre famille, chapelle aujourd'hui disparue.

Les travaux ont également permis d'autres redécouvertes : fenêtres romanes dans les bras du transept, qui avaient été bouchées, portail d'entrée de la chapelle des Poupet, typique de la Renaissance, dans le chœur... Tout ceci sera peu à peu étudié et remis en valeur.

Le chantier de la cathédrale Saint-Vincent se poursuit désormais alors que l'édifice est à nouveau accessible au public. Nous ne manquerons pas de réviser régulièrement ce document afin de vous tenir au courant des nouvelles avancées sur ce site !

Ce document a été remanié en octobre 2025 et sera enrichi en fonction de l'évolution du chantier.

« LA CATHÉDRALE, COMME LA PLAINE, COMME LA FORÊT, A SON ATMOS- PHÈRE, SON PARFUM, SA LUMIÈRE, SON CLAIR-OBSCUR, SES OMBRES. »

Émile-Mâle, *L'Art religieux du XIII^e siècle en France*, 1898.

Espace Patrimoine

24 quai des Messageries

Tél : 03 85 93 15 98

Le label « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le service animation

de l'architecture et du patrimoine,

piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

À proximité, Autun, Auxerre,

Besançon, Bourges, Dijon, Dole, Joigny, La Charité-sur-Loire, Langres, Moulins et Nevers bénéficient de l'appellation Ville d'Art et d'Histoire ; le pays de l'Auxois, le pays du Charolais-Brionnais, le pays entre Cluny et Tournus et le pays de Montbéliard, de l'appellation Pays d'Art et d'Histoire.

Renseignements, réservations

Espace Patrimoine

24 quai des Messageries

71100 Chalon-sur-Saône

Tél : 03 85 93 15 98

animation.patrimoine@chalonsursaone.fr